

# Favoriser l'autodétermination des personnes vulnérables

Les établissements médico-sociaux ont dû récemment s'adapter au cadre législatif et aux évolutions sociales mettant en avant le droit pour toute personne, avec ou sans handicap, à prendre les décisions concernant sa façon de mener sa vie. Cette légitime mise en avant de l'autodétermination, si elle entend mettre fin à des décennies de paternalisme voire d'excès de pouvoir envers des personnes vulnérables ayant besoin d'être aidées au quotidien, se heurte à la difficulté des professionnels face à ce paradoxe : comment accompagner quelqu'un à décider pour lui-même ?

## OBJECTIFS

- ✓ Appréhender le concept d'autodétermination ainsi que les notions et valeurs qui le sous-tendent
- ✓ Identifier les différentes postures d'accompagnement, permettant de favoriser l'autodétermination des usagers
- ✓ Repérer, au moyen d'outils concrets, les pratiques soignantes et éducatives qui soutiennent l'autodétermination

## CONTENU

### JOUR 1 | matin | 3h30

#### Représentations et repères

- Définition des concepts :
  - Autodétermination mais aussi autonomie, empowerment, participation...
  - Handicap : la personne handicapée ou la personne en situation de handicap ?
  - Institution et inclusion
- Le cadre législatif et les droits des usagers : loi de 2002, loi de 2005, recommandations de bonnes pratiques (HAS, sept 22), droit européen...

### JOUR 1 | après-midi | 3h30

#### Être accompagné pour s'autodéterminer

- Définir l'accompagnement
- Les différentes postures de l'accompagnement et la problématique de l'influence induite
- Analyse de problématiques récurrentes, 1<sup>re</sup> partie, méthodologie :
  - Savoir nommer les postures
  - Savoir identifier le conflit de valeurs

### JOUR 2 | matin | 3h30

#### Des outils au quotidien pour favoriser l'autodétermination

- Utiliser le projet personnalisé
- Rendre l'environnement favorable
- Des ateliers où se construit l'autodétermination : citoyenneté, art thérapie...
- Collaborer avec les familles

### JOUR 2 | après-midi | 3h30

#### Analyse de problématiques récurrentes, 2<sup>e</sup> partie, mise en pratique :

- Gérer son budget
- Savoir habiter
- Préserver sa santé



#### Formateur

Judith Fischer



#### Durée

2 jours (14 heures)



#### Public

Tout professionnel en situation d'accompagnement de personnes vulnérables (en situation de handicap ou en perte d'autonomie liée à l'âge)  
12 stagiaires maximum



#### Prérequis

Aucun



INTRA ou INTER-établissements



#### Prix

INTRA : 1 350 €/jour pour le groupe  
INTER : 300 €/jour/personne

#### Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, vidéo
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, échanges d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, mises en situation et analyse

#### Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse réflexive des ateliers pratiques
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation : questionnaire